

DEL2024_09_164

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 33



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de M. Xavier LEMOINE - Maire à la suite de la convocation adressée le 19 septembre 2024.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI, M. Christian BRICKX

Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Antoine JOUSSET (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Kevin CAUCHIE a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MONTFERMEIL ET LA PISCINE DE GAGNY CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE CRENEAUX POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - ANNEE 2024-2025

Sur proposition de Laurent CHAINEY.

Depuis de nombreuses années, la ville de Montfermeil s'est engagée pour financer la location de créneaux piscine pour les élèves des écoles élémentaires.

Cet engagement éducatif de par ses nombreux avantages contribue à l'éducation sociale des élèves : situation de prise de décision, de responsabilité, d'écoute des autres, de travail collectif. Ce sport a également une valeur éducative à des fins utilitaires (sécurité, hygiène, loisirs). Enfin, la natation est l'un des sports les plus recommandés par les médecins pour résoudre divers problèmes de développement physique, de dos, d'asthme ...

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'importance du "savoir-nager" pour tout individu,

DEL2024_09_164

Considérant le souhait de la ville de faciliter cet enseignement en donnant accès aux enfants des écoles élémentaires de Montfermeil à des créneaux piscine,

Considérant le programme de l'Éducation Nationale concernant le "savoir-nager" qui privilégie cet apprentissage, dans la mesure du possible, sous forme de stage,

Considérant la nécessité d'utiliser la piscine de la ville de Gagny pour les scolaires,

Considérant que la Piscine de Gagny gère l'établissement par délégation de service public depuis le 1er janvier 2023,

Considérant la nécessité d'établir entre la Ville de Montfermeil et la Piscine de Gagny une convention pour l'utilisation de cet établissement aux périodes suivantes :

- les vendredis de 11H à 11H40, du 16 septembre 2024 au 4 juillet 2025
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 9H40, 9H40 à 10H20 et de 10H20 à 11H, du 12 novembre 2024 au 17 janvier 2025 (stages).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la convention passée entre la Ville de Montfermeil et la Piscine de Gagny, en vue de réglementer l'utilisation de la piscine pour les enfants des écoles élémentaires de Montfermeil.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention fixant la participation financière de la ville de Montfermeil comme suit :
- De dire que la location de la piscine comprenant la mise à disposition des personnels de surveillance et d'enseignement (1 éducateur sportif), des espaces et matériels, s'élève à 70 € TTC par séance et par classe.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

33 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Kevin CAUCHIE



Le Maire,
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 30/09/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 30/09/2024

Montfermeil, le 30/09/2024

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

